

Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts



Un programme de soutien en temps de crise

Le secteur artistique est particulièrement touché par les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19. De nombreux artistes et professionnels subissent aujourd'hui une perte de rémunération consécutive à des annulations et reports d'événements ou de projets. En réponse à cette situation grave et pour apporter un soutien aux artistes et professionnels de la scène artistique française, la Fondation Daniel et Nina Carasso et la Cité internationale des arts s'associent pour créer un programme d'accueil en résidence inédit.

L'objectif est de ce dispositif pluridisciplinaire est d'offrir à des artistes un espace de vie et de travail, un soutien financier et un environnement artistique propice pendant une durée de six mois, leur permettant de pouvoir reprendre leur souffle après cette crise inédite par son ampleur et sa durée.

La crise que nous traversons aujourd'hui, même si les mots manquent encore pour en prendre toute la mesure, agit comme un accélérateur de nouvelles pratiques, et nous amène à repenser en profondeur l'avènement d'un nouveau modèle éthique et environnemental. Le programme exceptionnel en 2020 de résidences portées avec la Fondation Daniel et Nina Carasso est une réponse urgente d'apporter un soutien aux artistes fortement précarisés en ces temps incertains ; c'est aussi un moyen d'amorcer concrètement une réflexion concertée sur l'avenir des résidences d'artistes, et plus largement, d'une place nouvelle, moins invisibilisée, à donner au travail de création.

Apport de la Fondation Daniel et Nina Carasso pour ce programme exceptionnel : 100K€

La résidence

Le programme comprend :

- La mise à disposition à titre gracieux d'un atelier logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts de septembre 2020 à fin février 2021 ;
- Une bourse de vie de 750 euros par mois ;
- Un accompagnement artistique et professionnel.

Il s'adresse des artistes de toutes les disciplines relevant des champs suivants : Arts visuels, Cinéma, Écritures, Musiques et Spectacle vivant.

Il est ouvert pour des artistes de toutes nationalités vivant en France. 10 candidatures seront retenues

Critères d'éligibilité et de sélection

L'appel à candidatures est ouvert à des artistes de toutes nationalités résidents en France, engagés dans la vie professionnelle et pouvant témoigner d'une pratique artistique depuis minimum 5 ans. Aucune limite d'âge n'est imposée.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accordent une attention particulière à l'impact de la crise du Covid 19 sur la situation professionnelle et matérielle dans lequel l'artiste se trouve aujourd'hui.

Une commission composée de personnalités artistiques qualifiées, d'un représentant de la Fondation Daniel et Nina Carasso et de la directrice générale de la Cité internationale des arts, étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréats du programme.

Calendrier

Transmission des candidatures

Du samedi 20 juin au vendredi 10 juillet 2020 inclus.

Annonce des résultats

Fin juillet 2020.

Questions diverses

Comment candidater ?

Les candidatures se font via le formulaire en ligne dédié.

Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un [ICI](#).

Si vous ne pouvez pas accéder à l'inscription en ligne, merci de contacter le Service des résidences de la Cité internationale des arts : commissions@citedesartsparis.fr

Une fois votre candidature finalisée, vous ne pourrez plus la modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire le plus rigoureusement possible. Il ne sera pas donné suite aux appels téléphoniques.

Les éléments à télécharger dans la candidature

Avant de compléter le formulaire en ligne, veuillez à rassembler les documents suivants (au format pdf) :

- 1 curriculum vitæ (4 pages maximum)
- 1 dossier artistique (entre 5 et 20 pages maximum)
- Une lettre dans laquelle les candidats devront justifier de la façon dont ils ont été impactés par la crise et de l'importance qu'une résidence de six mois peut avoir pour eux. Ils pourront notamment mentionner les éléments suivants : annulation ou report de résidence, d'expositions, de tournées, de projets de production, etc.

Le cas échéant :

- Des liens vidéo, fichiers audio représentatifs de votre travail (mp3, avi)
- Des lettres de recommandation au format pdf (5 maximum, en français et/ou anglais)

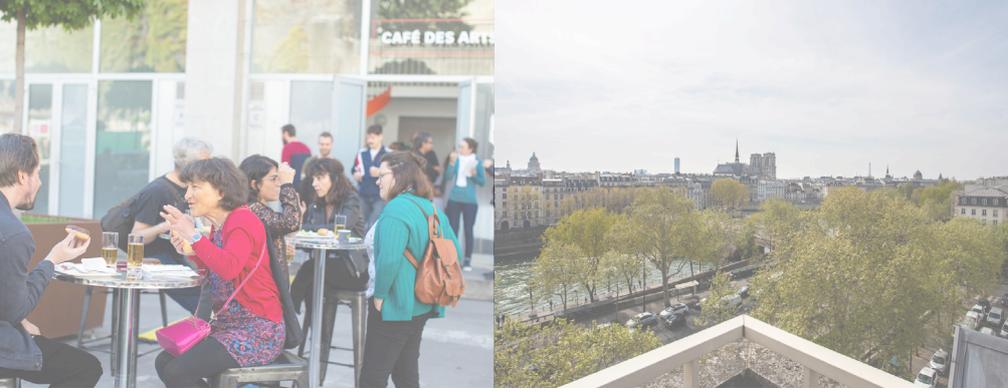
Accessibilité

Malheureusement, les ateliers-logements proposés ne répondent pas aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous nous tenons à votre disposition.

POUR DEPOSER VOTRE CANDIDATURE,
C'EST PAR ICI !





Des préoccupations en partage

La Fondation Daniel & Nina Carasso

Créée en 2010, en hommage à Daniel Carasso, fondateur de Danone, et à son épouse Nina, la Fondation Daniel et Nina Carasso agit en France et en Espagne. Elle révèle, soutient, accompagne et relie les femmes et les hommes qui osent regarder et construire le monde autrement dans les domaines de l'Alimentation Durable et de l'Art Citoyen.

La Fondation Daniel et Nina Carasso est une fondation familiale, sous l'égide de la Fondation de France. Elle est indépendante de toute société commerciale.

Depuis sa création en 2010, la Fondation Daniel et Nina Carasso a accordé plus de 800 subventions pour un montant de plus de 70 millions d'euros.

En plaçant l'Art Citoyen et l'Alimentation Durable au cœur de ses actions, elle souhaite contribuer à un monde plus juste pour aujourd'hui et pour demain. C'est en permettant l'émergence d'esprits libres qui questionnent, s'aventurent, croisent et donnent vie aux idées, et en facilitant le succès de leurs projets, qu'il sera possible d'accélérer cette transformation.

Plus précisément, l'axe Art Citoyen de la Fondation développe ses programmes pour répondre aux besoins :

- Des acteurs de l'éducation et de la médiation artistiques, qui ouvrent les horizons de nos connaissances et de nos pratiques, tout comme les voies qui nous relient aux autres.

- Des artistes et des chercheurs, qui s'investissent dans des coopérations et font de l'art un partenaire de la recherche pour inventer de nouveaux modèles et imaginer demain.
- Des artistes qui s'engagent dans des projets d'intérêt général et portent des initiatives en tant que citoyens pour éclairer, contribuer et mobiliser face aux défis sociétaux.

Partageant des valeurs communes, la Cité internationale des arts et la Fondation Daniel et Nina Carasso ont mis en place un premier partenariat dans le cadre de la manifestation *Nous ne sommes pas le nombre que nous croyons être* qui a eu lieu en février 2018.

Aujourd'hui, dans le contexte de la grande crise du COVID 19, crise avec des effets encore incommensurables, la Cité internationale des arts et la Fondation Daniel et Nina Carasso, ayant la même vision du rôle indispensable des artistes dans nos sociétés, décident de s'engager à nouveau ensemble dans une action commune en faveur des artistes fragilisés par la situation actuelle.

La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une fondation privée reconnue d'utilité publique, qui accueille depuis 1965 à Paris des artistes de toutes disciplines, toutes nationalités et tous âges, dans 325 ateliers-logements, dans le Marais et à Montmartre.

Ce sont en tout près de 25 000 artistes qui ont ainsi été accueillis, dans des ateliers gérés avec 135 partenaires (gouvernements, villes, universités, écoles d'art, fondations privées étrangères, etc. mais également françaises), ou via des programmes de résidences mis en œuvre directement par la Cité internationale des arts.

La direction porte un nouveau projet depuis 2017, qui met l'accent sur de nouvelles orientations: Cité-monde au sein d'une grande capitale européenne, la Cité s'ouvre sur d'autres scènes contemporaines (notamment l'outre-mer, dont la Caraïbe et l'Océan indien, l'Afrique subsaharienne ou encore l'Amérique latine, mais aussi, plus proches de nous, des pays d'Europe comme l'Espagne, le Luxembourg ou l'Ecosse), mais elle concentre aussi ses efforts sur la scène locale.

Elle développe également des programmes de résidences dédiées, sur mesure, avec un accompagnement personnalisé, à l'encontre d'artistes réfugiés ou en exil ou représentatifs de scènes méconnues, portant une attention particulière aux femmes, en situation de danger ou dans l'incapacité de créer dans leur pays.

Depuis sa création en 1965, la Cité internationale des arts porte les notions d'accueil et d'hospitalité d'artistes étrangers et français, dans un espace neutralisé et protégé, où les différences s'estompent et où les artistes ont la liberté de créer, échanger et travailler ensemble, quelle que soit leur origine, donnant parfois lieu à des collaborations inédites, voire impossibles ailleurs.

L'immense atout de la Cité réside en ses artistes : c'est en stimulant de multiples manières l'esprit de communauté qui l'anime que les artistes tirent l'essentiel de leur résidence (programmation culturelle dense et variée, invitation de partenaires extérieurs, etc.).

En s'ouvrant sur le spectacle vivant ou encore les écritures, la Cité aujourd'hui aspire à remplir sa première mission d'hospitalité pour toutes créatrices et tous créateurs, du monde entier (la France comprise).

La Cité recherche aussi à irriguer les territoires, à l'international ou en France, et à faciliter la mobilité des artistes pour des résidences partagées avec des partenaires, leur facilitant des déplacements sur plusieurs territoires visant ainsi à diversifier leur carrière.

Désignée pôle de référence pour la création francophone en 2019 par le Ministère de la culture aux côtés de la Chartreuse et des Francophonies de Limoges, la Cité porte une attention renouvelée à la mobilité des artistes dans l'hexagone et l'Europe via son réseau de partenaires.

La Cité internationale des arts bénéficie du soutien de :



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

CONTACT

commissions@citedesartsparis.fr
www.citedesartsparis.fr